

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 : Identificateur du produit

Appellation commerciale : Graphite lamellaire extensible

Numéro CAS : 12777-87-6

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119514421-54-0014

1.2 : Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées de la substance

Utilisation recommandée : Utilisations industrielles.

Restrictions à l'utilisation : Non destiné à un usage alimentaire et pharmaceutique.

1.3 : Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur :

Asbury Carbons, Inc.	Chemtel : +1 813 248-0585
Fregatweg 46 B-C	Asbury : 011-31-040-7600610
Limburg, Maastricht 6222 NZ	Préparateur : RTW
	Adresse e-mail : rweir@asbury.com
	Date de préparation : 23/02/2023 (remplace la version du 12/11/2020)

1.4 : Numéro de téléphone d'urgence :

ChemTel 800-255-3924 (Amérique du Nord)
 +1 (813) 248-0585 (International)

2 – Identification des dangers

2.1 : Classification de la substance

Poussières combustibles Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air

2.2 : Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classé et étiqueté conformément au Système général harmonisé (SGH).

- **Pictogrammes de danger :** aucun n'est requis
- **Mot-indicateur :** Attention
- **Mention de danger :** Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
- **Mises en garde :**
 - Tenir à l'écart de toute source d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes.
 - Prévenir l'accumulation de poussière pour minimiser les risques d'explosion.

Renseignements supplémentaires :

Lire l'étiquette et la fiche de données de sécurité avant utilisation. Prévenir l'accumulation de poussière pour minimiser les risques d'explosion. Tenir à l'écart de toute source d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes.

2.3 : Autres dangers :

Peut former un mélange poussière-air explosif si dispersé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

3 – Composition/renseignements sur les composants

Substance : Acide sulfurique, composé avec du graphite

Numéro CAS : 12777-87-6

Numéro EC : 235-819-4

Numéro d'enregistrement : 01-2119514421-54-0014

4 – Mesures de premiers secours

4.1 : Description des mesures de premiers secours

Après inhalation : Respirer de l'air frais ; consulter un docteur en cas de symptômes.

Après contact cutané :

- Balayer les particules déposées sur la peau.
- En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire :

- Le cas échéant, enlever les lentilles de contact.
- Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissement ; appeler immédiatement un médecin.

4.2 : Principaux symptômes et effets aigus et différés

Exposition aux poussières en suspension dans l'air.

4.3 : Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

- Si un avis médical est nécessaire, avoir le récipient ou l'étiquette du produit à portée de main.
- Le cas échéant, administrer un traitement respiratoire à l'oxygène.

5 – Mesures d'extinction d'incendie

5.1 : Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction appropriés :** Utiliser des méthodes d'extinction d'incendie adaptées aux conditions environnantes.
- **Moyens d'extinction inappropriés :** Aucune information pertinente disponible.

5.2 : Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Peut présenter un risque d'explosion de poussières en cas de dispersion dans l'air. Éviter les sources d'inflammation.
- Poussières combustibles de Classe ST1, MIE supérieur à 10J
- Lors du chauffage ou en cas d'incendie, des gaz toxiques sont produits.

5.3 : Conseils aux pompiers

Équipement de protection :

- Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Porter une combinaison de protection complète.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 : Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Éloigner les personnes non protégées.

Assurer une ventilation adéquate et éviter la formation de poussière.

Risque particulier de glisser sur le produit qui a fui ou qui s'est déversé.

6.2 : Précautions environnementales

Ne pas laisser le produit pénétrer le réseau d'égout, les eaux de surface ou la nappe phréatique.

6.3 : Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Balayer ou passer l'aspirateur, puis placer dans un récipient approprié.

Envoyer pour récupération ou élimination dans des conteneurs appropriés.

6.4 : Références à d'autres sections

Voir la section 7 de l'information sur la manipulation sécuritaire.

Voir la section 8 pour de l'information sur l'équipement de protection individuelle.

Voir la section 13 pour de l'information relative à l'évacuation des déchets.

7 – Manipulation et stockage

7.1 : Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire :

- Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
- Empêcher la formation de poussière, éviter de respirer la poussière.
- Tout dépôt de poussière qui ne peut être évité doit être régulièrement enlevé.
- Empêcher le déversement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.
- Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après usage et retirer les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas.

Informations sur la protection contre les explosions et les incendies :

- La poussière peut se mélanger à l'air pour former un mélange explosif.
- Poussière de Classe ST1, MIE supérieure à 10J (très faible risque de combustion par étincelle)

7.2 : Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conserver au frais et au sec dans des contenants bien fermés.
- Conserver à l'écart des produits alimentaires.
- Conserver à l'écart des agents oxydants.

7.3 : Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Voir la section 1.2

8 – Durée réglementaire d'exposition et protection individuelle

8.1 : Paramètres de contrôle

Composants dont les valeurs limites nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :

Selon le graphite (numéro CAS 7782-42-5) :

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

- PEL (É.-U.) Valeur à long terme : 15 mppcf* mg/m³ (* échantillons d'impuretés comptés par la technique du champ lumineux)
- REL (É.-U.) Valeur à long terme : 2,5* mg/m³ (* poussière respirable)
- TLV (É.-U.) Valeur à long terme : 2* mg/m³, toutes les formes à l'exception des fibres de graphite (* fraction inhalable)

- EL (Canada) Valeur à long terme : 2 mg/m³ respirable
- EV (Canada) Valeur à long terme : 2 mg/m³ respirable
- LMPE (Mexico) Valeur à long terme : 2* mg/m³ (* fraction respirable)

8.2 : Contrôles de l'exposition :

Contrôles d'ingénierie : Assurer une aération suffisante.

Mesures générales en matière de protection et d'hygiène :

- Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées lors de la manipulation de produits chimiques.
- Tenir les produits à l'écart des aliments, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Porter un équipement de protection :

- Équipement respiratoire : Protection respiratoire requise. Porter un appareil respiratoire NIOSH approprié lorsque la ventilation est insuffisante et que les limites d'exposition professionnelle sont dépassées.
- Protection des mains : Gants de protection. Les gants doivent être faits de matériaux imperméables et résistants au produit.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Suivre les lignes directrices nationales pertinentes en matière d'utilisation de dispositifs de protection des yeux.
- Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs

Contrôles de l'exposition de l'environnement : Aucune information pertinente disponible.

9 – Propriétés physiques et chimiques

9.1 : Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Solide (granulés à poudre)

Couleur : Gris à noir.

Odeur : Inodore

Seuil olfactif : Non déterminé.

Point de fusion/congélation : Non déterminé.

Point d'ébullition : Non déterminé.

Inflammabilité : s/o (le matériau est solide)

Limites d'explosion : Inférieure : non déterminée ; Supérieure : non déterminée.

Point d'éclair : s/o (le matériau est solide)

Température d'auto-inflammation : s/o (le matériau est solide)

Température de décomposition : Sans objet

Valeur du pH : s/o (le matériau est un solide insoluble)

Viscosité cinématique : s/o (le matériau est un solide insoluble)

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : Non-miscible ; insoluble.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Pression de vapeur : s/o (le matériau est un solide stable)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

Densité relative : 2,26

Densité de vapeur : s/o (le matériau est un solide stable)

Caractéristiques des particules : Taille médiane des particules supérieure à un micron ; il ne s'agit pas d'un matériau de la classe des nanoformes

9.2 : Autres informations :

Attention : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. MIE supérieur à 10J.

10 – Stabilité et réactivité

10.1 : Réactivité :

Aucun risque connu de réaction.

10.2 : Stabilité chimique

Stable aux températures et pressions ambiantes.

10.3 : Possibilité de réactions dangereuses :

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Voir la section 9
Réagit en présence d'agents fortement oxydants.

10.4 : Conditions à éviter

Éviter la décomposition thermique, éviter les températures supérieures à 180 °C (356 °F).
Des vapeurs toxiques pourraient être émises si le produit est chauffé au-delà du point de décomposition.

10.5 : Matériaux incompatibles

Agents oxydants

10.6 : Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre (SOx)

11 – Informations toxicologiques

11.1 : Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésion/irritation oculaire grave : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur des cellules germinales : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité particulière pour un organe précis (STOT) – expositions répétées : En cas de surcharge pulmonaire excessive et répétée due à un taux élevé de particules en suspension dans l'air, le patient peut être exposé à un risque de cancer du poumon

La pneumoconiose peut se développer si l'on est exposé à une concentration de particules de taille respirable pendant de longues périodes.

Danger par aspiration : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voies d'exposition probables : Inhalation, contact avec les yeux, contact avec la peau

11.2 : Informations sur les autres risques

Propriétés de perturbation endocrinienne : Aucun risque connu

12 – Informations écologiques

12.1 : Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune information pertinente disponible.

12.2 : Persistance et dégradabilité

Le graphite est inerte et non biodégradable.

12.3 : Potentiel de bioaccumulation

Aucun risque de bioaccumulation connu

12.4 : Mobilité dans le sol

Non soluble dans l'eau.

12.5 : Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune substance répertoriée n'est présente dans ce produit.

12.6 : Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucun risque connu

12.7 : Autres effets néfastes :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 – Considérations sur l'élimination

13.1 : Méthodes de traitement des déchets

Recommandations : Il incombe à l'utilisateur de ce matériau d'éliminer tout matériau non utilisé, résidu et contenant conformément aux lois et réglementations locales, nationales et fédérales relatives au

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

traitement, à l'entreposage et à l'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau.

Emballage non lavé : Éliminer conformément aux réglementations officielles.

14 – Informations sur le transport

14.1 : Numéro ONU Non réglementé par DOT, ADR/RID/ADN, IMDG ou IATA

14.2 : Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé par DOT, ADR/RID/ADN, IMDG ou IATA

14.3 : Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé par DOT, ADR/RID/ADN, IMDG ou IATA

14.4 : Groupe d'emballage Non réglementé par DOT, ADR/RID/ADN, IMDG ou IATA

14.5 : Risques environnementaux N'est pas un polluant marin

14.6 : Précautions particulières pour l'utilisateur Aucune autre information pertinente n'est disponible

14.7 : Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Ne constitue pas un danger pour la mer, n'est pas dangereux en vrac

15 – Informations réglementaires

15.1 : Règlements/législation sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques pour le produit concerné

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH : Le produit ne contient aucune substance répertoriée

États-Unis (É.-U.)

SARA Section 302 (substances extrêmement dangereuses) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

SARA Section 313 (listes spéciales des produits chimiques toxiques) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TSCA (Loi réglementant les produits toxiques) : Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés.

US EPA (Agence de protection de l'environnement) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Liste intérieure des substances du Canada (LIS) :

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés.

15.2 : Évaluation de la sécurité chimique

Ce document présente les résultats de notre évaluation.

16 – Autres informations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour des caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas une relation contractuelle juridiquement valable.

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

DOT : Département des Transports des États-Unis

IATA : Association internationale du transport aérien

CAS : Chemical Abstracts Service (division de la Société américaine de chimie American Chemical Society)

CL50 : Concentration létale, 50 pour cent

DL50 : Dose létale, 50 pour cent

OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail

Carc. 1A : Cancérogénicité – Catégorie 1A

STOT RE 1 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Sources

Site Web, Agence européenne des produits chimiques (echa.europa.eu)

Site Web, Substance Registry Services de l'EPA des États-Unis

(ofmpub.epa.gov/sor/internet/registry/substreg/home/overview/home.do)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (www.cas.org)

Patty's Industrial Hygiene, 6^e éd., Rose, Vernon, ed. ISBN : 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8^e éd., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN : 978-0-07-176923-5.

Fiche de données de sécurité, fabricants individuels

FDS préparée par :

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida États-Unis 33602-2902

Numéro sans frais pour l'Amérique du Nord 1-888-255-3924 Intl. +01 813-248-0573

Site Web : www.chemtel.com

Pour d'autres déclarations réglementaires locales et spécifiques à l'industrie, veuillez vous rendre sur

<https://asbury.com/resources/asbury-carbons-regulatory-statements/>